

ETUDE SUR LA GESTION DES PROGRAMMES SENSIBLES AUX CONFLITS CONCERNANT LA PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RURAL (DER)

Tableau de matière

- 1. CONTEXTE GENERAL..... 4**
 - 1.2 ENJEUX DDC 4
 - 1.3 PROBLEMATIQUE DES CONFLITS EN MILIEU RURAL DANS LES ZONES D’INTERVENTION DE LA DDC AU BENIN 4
- 2. OBJECTIFS DE L’ETUDE ET METHODOLOGIE UTILISEE 5**
- 3. RESULTATS DE LA MISSION..... 6**
 - 3.1 SOURCES DE CONFLITS; CAUSES & EFFETS, INTERVENTIONS DDC ET RECOMMANDATIONS 6
 - 3.2 LES PRINCIPAUX ACTEURS CONCERNES 9
 - 3.3 THEMES ET ISSUES TRANSVERSAUX 10
 - 3.4 LA PERTINENCE ET LA CONTRIBUTION DU DER A LA RESOLUTION DES CONFLITS 11
 - 3.4.1. *Analyse SWOT du Programme DER*..... 12
 - 3.5 MODALITES ET INDICATEURS DE MESURE D’UNE MEILLEURE INTEGRATION DE LA GESTION DE PROGRAMME SENSIBLE AUX CONFLITS (GPSC) ET LES IMPLICATIONS POUR LES PROGRAMMES..... 14
- 4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS..... 15**
 - 4.1 CONCLUSIONS GENERALES 15
 - 4.2 RECOMMANDATIONS 16
- 5. ANNEXES..... 19**
 - 5.1 PROGRAMME DE MISSION ET ORGANISATIONS RENCONTREES 19
 - 5.2 PUBLICATIONS ET DOCUMENTATION INTERNE..... 20



Abréviations

ADeCOB	Association pour le Développement des Communes du Borgou.
ANOPER	Association Nationale des Organisations Professionnelles des Eleveurs de Ruminants
APIDA	Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le Département de l'Alibori
APIDev	Association pour la Promotion des Initiatives de Développement Durable.
AP-OSP	Programme d'Appui au Plaidoyer des faitières des organisations Socio-professionnelles agricoles et artisanes
ARFA	Association Régionale des Femmes Agricultrices
ASGOL	Programme d'Appui Suisse au renforcement de la Gouvernance Locale
BAA	Bureau d'Appui aux Artisans
Canal Dev	Canal Développement (ONG)
CARDER	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIM	Chambre Interprofessionnelle des Métiers
CIRADEL	Centre International de Recherches et d'Actions pour le Développement Local
DDC	Direction du Développement et de la Coopération suisse
DER	Programme Développement Economique Rural
EFP	Exploitation Familiale Paysanne
ERAD	Etudes et Recherches Appliquées pour le Développement Durable
FUPRO	Fédération des Unions de Producteurs du Bénin
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GPSC	Gestion de Programme Sensible aux Conflits
LARES	Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
OSP	Organisations Socio-Professionnelles
PASDER	Programme d'Appui au Secteur du Développement Rural
PDC	Plan de Développement Communal
PDIEM	Programme de développement des infrastructures économiques et marchandes au Bénin
PNOPPA	Plateforme Nationale des Organisations Professionnelles et de Producteurs Agricoles du Bénin
PNOPPA	Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin
PREPP	Programme Régional Education Pastoral
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
ROPPA	Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest
SCRIP	Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
SWOT	Analyse SWOT (forces, faiblesses, possibilités, menaces)
UCOPER	Union Communale des Organisations Professionnelles des Eleveurs de Ruminants
UCP	Union Communale des Producteurs
UCPC	Union Communale des Producteurs de Coton
UDOPER	Union Départementale des Organisations Professionnelles des Eleveurs de Ruminants
UE	Union européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest- Africaine
UFAG	Unité de Facilitation et d'appui à la Gestion des Partenariats
URP	Union Départementale des Producteurs



Synthèse du présent Rapport

Arrivant au terme de sa stratégie actuelle 2013-2016, la Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC) élabore sa nouvelle Stratégie de Coopération 2017-2020 au Bénin. Dans le cadre de l'élaboration de cette nouvelle Stratégie, le Buco a décidé qu'une série d'études d'approfondissement serait conduite en interne et a invité les réseaux et conseils thématiques à y participer. La présente mission des membres et experts des réseaux Conflict and Human Rights (CHR) et Agriculture et Sécurité Alimentaire (A+FS) vise la dimension de conflits dans le domaine Développement Economique Rural (DER). Les résultats servent de base aux propositions/options stratégiques par champ/secteur de la future stratégie. Le but général de l'étude est d'identifier les pratiques actuelles de la DDC, de les analyser et de donner des recommandations stratégiques en vue d'une meilleure mise en œuvre opérationnelle, stratégique et politique (y compris en termes de modalités).

Dans le programme DER, les projets en phase 1 de leur mise en œuvre ont été essentiellement axés sur leurs aspects administratifs, physiques, logistiques ainsi que le respect des délais. Ils n'ont pas visé une contribution directe à la diminution des conflits. Les organisations ont développé peu, voire pas d'instruments du tout pour gérer cette problématique. Les capacités dans le domaine de résolution des conflits ont été apprises et improvisées par besoin, au vu de la nécessité sur place. De ce fait, les résultats obtenus ne sont pas toujours satisfaisants.

Les recommandations sont essentiellement axées sur le renforcement des activités de sensibilisation, vulgarisation et le renforcement des capacités des Organisations Socio-Professionnelles (OSP) et des communes, notamment :

- Renforcement des capacités des OSP et des communes.
- Renforcement des activités de vulgarisation des textes de lois et sensibilisation sur la valeur ajoutée de la transhumance et de l'élevage pour le développement économique du Bénin.
- Création de synergies et échanges entre partenaires, programmes et bailleurs.
- Intégration des outils GPSC au sein des programmes DER (PREPP, PA-OSP, PAS-DER, P-DIEM) avec un «Outcome» résolution de conflits.
- Utilisation des valeurs ajoutées, du travail et des compétences acquises dans le secteur de la transhumance de l'engagement de la Coopération Suisse dans les pays Sahéliens.
- Echanges avec les autres Bucos Sahéliens sur la thématique changement climatique.
- L'engagement de la DDC et de ses partenaires dans les résolutions de conflits entre agriculteurs et éleveurs/transhumants doit rester au niveau local.
- Dialogue politique au sein du groupe thématique agriculture du MAEP pour diversification des filières agricoles.
- L'engagement dans la résolution des conflits doit s'orienter vers des activités plus préventives et moins réactives.
- L'intégration de la thématique Genre doit être adaptée et basée sur l'évaluation des besoins des femmes.

1. Contexte général

1.2 Enjeux DDC

Arrivant au terme de sa stratégie actuelle 2013-2016, la Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC) élabore sa nouvelle Stratégie de Coopération 2017-2020 au Bénin. L'engagement suisse est guidé par le Message de Coopération Internationale 2017-2020 au Parlement Fédéral Suisse (en cours d'approbation), le principe d'alignement à la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRIP) du Bénin (nouvelle phase en cours d'élaboration), les principes de l'OECD-DAC en matière d'harmonisation des bailleurs et les nouveaux objectifs mondiaux de développement.

L'approche consiste en la création de synergies entre les divers programmes dans le même champ/secteur d'intervention, entre champs, mais aussi avec les programmes régionaux de la Division Afrique de l'Ouest et les programmes globaux (sécurité alimentaire, changement climatique, migration et eau) de la DDC.

La Suisse désire conserver les 3 champs/secteurs d'interventions suivants, tout en approfondissant certains de leurs sujets par des études spécifiques dont le but est de donner les éléments stratégiques pour procéder à une éventuelle réorientation/approfondissement des programmes afin de les rendre plus pertinents par rapport au contexte et besoins socio-économiques:

- Développement Economique Rural (DER)
- Education et Formation Professionnelle
- Gouvernance Locale et Décentralisation

La Bonne Gouvernance et le Genre sont de plus des approches transversales à tous les champs/secteurs.

Dans le champ/secteur Développement Economique Rural (DER), la stratégie actuelle vise la mise en valeur des potentiels agricoles et artisanaux en augmentant la productivité et en améliorant la mise sur le marché des produits. L'objectif est de développer une économie rurale dynamique, inclusive, créatrice d'emplois et de revenus, grâce à des filières de production et de commercialisation performantes dans les départements du Borgou et de l'Alibori. Les programmes travaillent sur : (1) L'augmentation de la productivité des exploitations familiales paysannes de manière durable, ce qui permet une amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire (programme PASDER), (2) Le développement de l'entrepreneuriat lié aux activités de commercialisation et de transformation agricole (Programme ESTB), (3) La création d'infrastructures économiques et marchandes rurales rentables offrant un cadre de développement à la valorisation des produits agricoles et d'élevage (programme PDIEM) et enfin (4) La promotion de politiques sectorielles recentrées sur le développement de ces exploitations et des artisans grâce au renforcement du rôle des organisations socio-professionnelles (programme AP-OSP).

Afin de préparer l'élaboration de la nouvelle Stratégie de Coopération Suisse 2017-2020 au Bénin, une série d'étude d'approfondissement est conduite dont celle-ci visant sur la dimension de conflits dans le champ DER. Les résultats servent de base aux propositions/options stratégiques par champ/secteur de la future stratégie.

1.3 Problématique des conflits en milieu rural dans les zones d'intervention de la DDC au Bénin

La pression du front cotonnier, la croissance démographique, l'augmentation des cultures vivrières, la dégradation des ressources naturelles, l'interdiction des aires protégées ainsi que l'amplification du phénomène de la transhumance transfrontalière sont autant d'éléments

qui tendent à diminuer la superficie des terres disponibles et exacerber les problèmes et conflits liés à la pression foncière et aux ressources qui tendent ainsi à diminuer.

Les grandes sécheresses des années 1970 et 1980 ainsi que les sécheresses et aléas climatiques des dernières années qui ont secoué les pays de l'Afrique de l'Ouest se sont répercutées sur le disponible fourrager et hydrique dans les espaces pastoraux et sur l'état de la végétation. Elles ont accentué à cet effet le phénomène de la transhumance transfrontalière. En effet, pour assurer une complémentarité écologique et répondre aux besoins en ressources pastorales du bétail, les pasteurs des pays sahéliens frontaliers au Bénin effectuent de plus en plus des descentes saisonnières et massives sur la terre béninoise, devenue une zone de passage et d'accueil pour les animaux. La transhumance sahélienne se déplace de plus en plus vers le sud, vers les pays et régions côtières. Ce phénomène peut être attribué au changement climatique.

En fonction de la nationalité des troupeaux on peut distinguer la transhumance nationale et transfrontalière. La transhumance nationale au Bénin concerne uniquement les troupeaux nationaux et occasionne des dégâts de moindre importance, qui sont pour la plupart du temps réglés à l'amiable tandis que la transhumance transfrontalière est caractérisée par le déplacement des troupeaux en provenance des pays frontaliers tel que le Niger, le Burkina Faso et la République Fédérale du Nigeria. Cette catégorie de transhumance cause le plus de dégâts dans le Bénin. On distingue également la grande et la petite transhumance en fonction de la distance parcourue par les troupeaux: La grande transhumance a lieu généralement durant la saison sèche, en direction du sud, afin de répondre au manque de pâture et d'eau de la région d'origine des troupeaux. Elle répond à un schéma rigide dans ses modalités, son organisation et sa fréquence. La petite transhumance a lieu généralement durant la saison des pluies car elle a pour but d'éviter les dommages causés dans les champs par la divagation durant les récoltes. La durée et l'éloignement par rapport à la ferme sont très limités, comparés à la grande transhumance.

Les effets positifs du phénomène de la transhumance sont souvent négligés et le secteur de l'élevage est très faiblement pris en considération dans les politiques publiques. Les éleveurs de ruminants pratiquant la transhumance apportent à eux seuls au pays 75% de la valeur de la production bovine nationale. Cependant, les politiques nationales les soutiennent mal, les investissements publics effectivement engagés en direction de l'élevage restent très faibles et aléatoires.

2. Objectifs de l'étude et méthodologie utilisée

Le but général de l'étude est d'identifier les pratiques actuelles de la DDC par rapport au sujet traité, de les analyser et de donner des recommandations stratégiques, opérationnelles et politiques (y compris en termes de modalités).

Nous avons identifié lors d'une mission de terrain et de rencontres des partenaires du programme DER 8 différentes sources de conflits qui influencent la mise en œuvre du programme. Le programme de la mission ainsi que les rendez-vous avec les partenaires sont énumérés en annexe, voir le programme de la mission (Annexe 5.1 Programme de mission et organisations rencontrées).

Les divers entretiens et rencontres avec les associations et organisations clefs ainsi que leurs membres nous ont permis de comprendre les enjeux et la vue d'ensemble de la problématique.

Néanmoins, la limitation de temps de la mission et les grandes distances à parcourir en voiture en seulement 4 jours de terrain dans les deux départements où la DDC intervient ainsi qu'un programme de rencontres formelles intensif ne nous ont malheureusement pas permis de visiter quelques lieux spécifiques de la mise en œuvre du programme. Nous aurions par exemple bien aimé voir et témoigner ce que c'est un couloir de passage pour le bétail, ou

visiter et discuter sur place à Malanville de la problématique de la mise en œuvre du projet de marché.

Ceci dit, l'échange avec les partenaires a été enrichissant et utile, mais quelques rencontres avec des personnes directement affectées sur place, par exemple un agriculteur habitant aux bords d'un couloir de passage ou un marchand directement concerné par la transformation des structures marchandes à Malanville, nous auraient apporté des points de vues indépendants en plus des présentations et des opinions des partenaires des projets et du programme.

Pour se faire une vue d'ensemble, la mission a élaboré le tableau ci-dessous incluant les 8 sources de conflits principales rencontrées, leurs causes et effets ainsi que la contribution actuelle du programme DER ou des autres programmes de la DDC au Bénin pour affronter et contribuer aux solutions des conflits pour une meilleure mise en œuvre du programme. La dernière colonne du tableau propose des recommandations pour mieux axer et prioriser les interventions et les efforts de la DDC pour les prochaines phases des projets du programme DER.

Le chapitre 3.2 se concentre sur les principaux acteurs concernés, le chapitre 3.3 sur les thèmes transversaux (genre et gouvernance) et le 3.4 (pertinence et la contribution du DER à la résolution des conflits) analyse si le programme actuel contribue à une sortie de la fragilité. Ces chapitres incluent aussi quelques descriptions d'études de cas pour souligner nos conclusions et recommandations proposées postérieurement.

Le dernier chapitre de l'étude discute les résultats du tableau ci-dessous et donne des conclusions et des recommandations synthétisées ainsi que des recommandations sur quelques thèmes jugé transversaux et en lien direct ou indirect avec la Gestion de Programme Sensible aux Conflits (GPSC).

3. Résultats de la Mission

3.1 Sources de conflits; causes & effets, interventions DDC et recommandations

Source de conflit	Causes	Effets	Aspects du DER ou autres programmes DDC	Recommandations
Droit foncier	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de mise en œuvre, non-opérationnalisation de la loi, code foncier domanial à tous les niveaux administratifs. • Droit coutumier toujours en vigueur, i.e. existence de contradictions entre droit coutumier et code foncier. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de transparence. • Corruption et favoritisme. • Land grabbing (au niveau national et international). • Bradage des terres (les plus pauvres vendent et perdent leurs terres). 	<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer pour la prise en compte des besoins des organisations paysannes dans les textes de loi (Synergies paysannes – SYNPA). • Appui d'un conseiller juridique à l'ANOPER. • Appui à l'élaboration de projet de loi sur le code pastoral (ANOPER). • Intégration des 	<ul style="list-style-type: none"> • Vulgarisation des textes et lois. • Plus de prévention et moins de réactivité (conseils juridiques et éducation) ; i.e. aménagement du territoire et travail sur le foncier.

			enjeux fonciers dans les centres d'éducation (PREPP). • Appui du MAEP à l'élaboration du code sur l'élevage (AP-OSP).	
Aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Inexistence de plan d'aménagement de territoire au niveau communal et départemental. • Manque de capacité des autorités à faire respecter l'aménagement des aires protégées. • Délimitation des couloirs de passage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de transparence. • Corruption et favoritisme. 	• Programme Gouvernance (AS-GOL).	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de synergies entre DER et Gouvernance (schéma directeur d'aménagement communal – SDAC). • Plaidoyer et prise en compte (programme Gouvernance AS-GOL) des besoins des éleveurs dans les plans de développement communal (PdC).
Compétition pour ressources naturelles due à la croissance démographique et à l'accroissement des troupeaux de bétail.	<ul style="list-style-type: none"> • Démographie, densité de la population croissante. • Changement climatique. • Cultures extensives (coton). • Diminution de l'aquifère. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation des ressources naturelles. • Utilisation des pesticides, pollution des points d'eau pour le bétail. 	<p>PASDER :</p> <ul style="list-style-type: none"> • délimitation des couloirs passage et aires de pâturages. • Cartographie des couloirs de passage (Min. de l'intérieur avec UE). • Réhabilitation de micro-barrages. • Mise en place des parcelles fourragères (Aliments pour bétail, fourrages). • DDC Co-Chef de fil sous-groupe élevage et transhumance au sein du MAEP. 	<p>Renforcement des synergies entre programmes et bailleurs (avec UE, BM, BAD) dans le domaine des infrastructures agropastorales.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités et accompagnement plus soutenu de la part des NPOs de la DDC et des partenaires directs aux OSPs par rapport aux activités actuellement mises en œuvre dans le PASDER, PDIEM et AP-OSP. • Intégration des outils GCSP à tous les niveaux, en priorité pour les partenaires du programme ainsi que pour les autres acteurs impliqués, la DDC incluse. •
«Changement Climatique»		Augmentation et déplacement de la transhumance depuis les années 1970 des pays sahéliens vers le	• Reboisement des aires de pâturages (PASDER).	• Echange avec les autres Buco Sahéliens sur la thématique du changement

		sud affectant les pays limitrophes/côtiers.		climatique et vérification de la pertinence régionale (Sensibilité au changement climatique), pour envisager des actions. <ul style="list-style-type: none"> Utilisation de l'outil CEDRIG (CC outil pour projets et programmes) dans le DER.
Exclusion et stigmatisation de certaines ethnies et groupes.	<ul style="list-style-type: none"> Différentes cultures, et langues. Différents intérêts. Différents niveaux d'éducation (pasteurs souvent non-alphabétisés). 	<ul style="list-style-type: none"> Stigmatisation de certaines ethnies, i.e. Peul. Mauvaise compréhension des uns envers les autres. Injustices envers les transhumants et éleveurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Appui juridique et sensibilisation (radio communautaires) (ANOPER). Éducation et formation des transhumants (PREPP). Intégration de la GSPC dans le PREPP. 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités de résolution de conflits de l'ANOPER. Continuer, voire renforcer les efforts d'éducation et formation des éleveurs.
Accroissement des agricultures extensives (coton)	<ul style="list-style-type: none"> Politique nationale d'accroissement de la surface de production de coton (coton est un produit de revenus de devises). (le coton rapporte des devises) 	<ul style="list-style-type: none"> Diminution des pâturages. Difficultés à négocier des couloirs de passages pour les éleveurs. Utilisation pour la culture de coton d'eau qui n'est donc plus disponible pour le bétail. 	<ul style="list-style-type: none"> N/A 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue politique au sein du groupe thématique agriculture du MAEP pour diversification des filières agricoles (moins de coton ?).
Conflits d'intérêts (Infrastructures marchandes-politisation)	<ul style="list-style-type: none"> Manque ou insuffisance des consultations, pas de prise en compte des opinions et intérêts des commençants. Politisation par le conseil communal du projet de construction de marché. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de confiance de tous les acteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Initiative Task-Force pour consulter et résoudre les conflits qui retardent la construction du marché par manque d'utilisation des outils GPSC. 	<ul style="list-style-type: none"> Intégration des outils GCSP à tous les niveaux, en priorité pour les partenaires du programme ainsi que pour les autres acteurs impliqués, la DDC incluse.
Rançonnement des transhumants	<ul style="list-style-type: none"> Décentralisation de l'administration taxes locales. Abus de confiance parce que les transhumants et les éleveurs ne connaissent souvent pas les lois (Gen- 	<ul style="list-style-type: none"> Rançœur qui alimente les conflits. Augmentation du potentiel de conflits. 	<ul style="list-style-type: none"> Quelques actions (émissions radio, multiplication de dépliants informatifs) de sensibilisation menées par l'ANOPER. Éducation aux droits et devoirs 	<ul style="list-style-type: none"> Vulgarisation des textes (notamment par le biais de l'éducation). Renforcement de la sensibilisation (radio locales, émissions en langue Fulfulbe).

	darmerie, Forestiers, Vétérinaires).		de transhumants (PREPP).	
--	--------------------------------------	--	--------------------------	--

3.2 Les principaux acteurs concernés

Dans le cadre de cette étude plusieurs acteurs ont été rencontrés.

Les **exploitations familiales paysannes** (EFP) concernées sont de divers types, à savoir (i) les agro éleveurs ayant l'agriculture comme activité principale (cultures vivrières et de rente, sylviculture/arboriculture fruitière), l'élevage étant accessoire ; (ii) les agropasteurs chez qui l'élevage (bovins, ovins, caprins) est prédominant, avec une production végétale à titre secondaire aux fins d'autoconsommation et de revenus d'appoint ; (iii) les autres catégories, moins nombreuses, constituées d'exploitants se consacrant purement soit à l'agriculture soit à l'élevage, ou à des prestations de services agricoles.

Les **transhumants** : ce sont des pasteurs qui effectuent des déplacements cycliques sur les terres agricoles et agropastorales, cherchant ainsi à maximiser l'exploitation desdits parcours.

Les **organisations socioprofessionnelles régionales** (URP, UDOPER) et nationales (FUPro, ANOPER) partenaires principales du programme. L'Union Départementale des Organisations Professionnelles d'Éleveurs de Ruminants (UDOPER) : L'élevage constitue la deuxième activité économique dans les Communes après l'agriculture. (UDOPER) est une association d'envergure interdépartementale voire régionale (agissant dans les départements : Alibori, Atacora, Borgou, Donga et Collines). L'union dispose d'un plan triennal de promotion du métier d'éleveur. Elle gère les marchés à bétail, promeut la transformation des produits laitiers et forme les fils d'éleveurs en santé animale. Elle organise la concertation entre les élus du Niger et du Bénin pour résoudre les conflits liés à la transhumance. URP

Les **communes** : en vertu des lois sur la décentralisation, elles disposent d'un plan de développement communal qui intègre des acteurs du monde rural. Par ailleurs, la commune en tant que collectivité décentralisée a des compétences en matière d'infrastructures et aménagements (magasins de stockage, barrages, couloirs de bétail, marchés, etc.) qui, le plus souvent, sont réalisés par des programmes/projets au profit des communautés et organisations à la base. La gestion durable de ces patrimoines nécessite une collaboration et une concertation permanentes entre les Mairies des communes et les OSP.

Les deux **Associations intercommunales**¹ interviennent dans la décentralisation et l'appui au développement local. Leur expérience et savoir-faire dans certains domaines, notamment l'appui à l'organisation de la commercialisation, sont à renforcer et exploiter pour un meilleur accès aux marchés par les exploitations familiales paysannes (EFP). Ces associations de communes travaillent aujourd'hui à faire de l'intercommunalité un levier de l'amélioration des conditions de vie des populations du Borgou. Elles accompagnent les communes pour l'élaboration de leur plan communal de développement.

Les **structures étatiques** : Le Centre Agricole Régional pour le Développement Rural (CARDER) dans l'élaboration d'un plan d'actions de développement du secteur agricole. Ayant une expertise avérée dans plusieurs domaines pertinents pour les programmes.

Le mandataire : le consortium Swisscontact-LARES (Programme PASDER) et SNV-APIC-Swisscontact (Programme PDIEM) ont comme tâches principales la gestion stratégique, opérationnelle, administrative et financière ; l'assistance technique des acteurs et le suivi et l'évaluation des programmes PASDER et PDIEM.

¹ Il s'agit de l'Association pour le Développement des Communes du Borgou (ADECOP) et de l'Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le département de l'Alibori (APIDA)

Les **structures d'appui spécialisées** (exemple les ONG Potalmen, APIDev etc.) organisations de type privé et associatif, localement ancrées, sont contractées par les programmes pour la mise en œuvre des actions. Ce sont des structures spécialisées sur les questions de l'élevage et de transhumance.

La **Préfecture**, dirigée par un Préfet, est l'institution qui représente l'exécutif national au niveau départemental. Les responsables des services déconcentrés de l'Etat assistent le Préfet de département dans son rôle de coordination des activités au niveau départemental. Le préfet est chargé : de la tutelle des collectivités territoriales décentralisées ; de l'installation des conseils communaux ou municipaux dans les huit jours qui suivent la proclamation des résultats des élections ; de la mise en œuvre des projets à caractère départemental ; de la supervision, de l'harmonisation et du contrôle de toutes les activités des services techniques déconcentrés du Département.

3.3 Thèmes et issues transversaux

La mission n'a pas apporté suffisamment d'informations sur la situation des femmes et leur rôle au sein du DER. La seule rencontre avec des représentantes féminines a eu lieu lors de l'échange avec les OSP des agriculteurs. La représentante de l'Association Régionale des Femmes Agricultrices (ARFA) n'a participé qu'à la fin. La représentante a peu parlé du rôle et des besoins des femmes. Elle a néanmoins souligné que les femmes ne prennent que rarement part aux réunions malgré les quotas de certaines organisations. La plupart des femmes ne sont en plus pas alphabétisées, ce qui ne facilite pas leur intégration au niveau des activités des OSP.

L'aspect culturel semble être un facteur qui empêche les femmes de jouer un rôle plus visible dans le programme DER. Les femmes ont un faible accès et contrôle sur les ressources. Leurs activités se déroulent surtout au foyer elles disposent de moins de liberté de mouvement. Une visite sur terrain aurait donné davantage d'informations sur leur situation et besoins.

Malgré que les projets aient tous intégré le genre, ce dernier ne semble ne pas être suffisamment adapté à la réalité des femmes dans la société en ne leur permettant pas de pleinement faire entendre leur voix. L'analyse faite par la DDC sur les besoins des femmes² n'a pas été suffisamment prise en compte par les partenaires dans la mise en œuvre des projets. Les projets semblent surtout axés sur les besoins des hommes. Par exemple, les quotas définis par les OSP pour les formations et la représentation exécutive des bureaux ne paraissent pas être adaptés au quotidien et aux responsabilités des femmes qui portent une double charge de ménage et de travail dans les champs.

Plusieurs infrastructures agropastorales ont été érigées dans le cadre de la gestion de la transhumance. Malheureusement aucune stratégie de gestion n'a été mise en œuvre pour une bonne gestion et l'entretien de ces infrastructures. Aussi, les comités de gestion des infrastructures ne disposent pas des outils de gestion. Dans le cadre de la gestion de la transhumance, l'état a mis en place des comités de gestions de la transhumance du niveau national jusqu'au niveau des communes et des villages. D'après les acteurs rencontrés, ces comités ne fonctionnent pas faute de ressources financières.

Ces questions d'entretien des infrastructures pourraient être prises en compte en développant des synergies avec le Programme d'Appui Suisse au renforcement de la Gouvernance Locale (ASGOL). Dans le cadre de la planification et la budgétisation de la gestion et du fonctionnement des différents comités mise en place dans la commune.

²Dr. Yvette Onibon Doubogan, Typologie des exploitations agricoles dans le Borgou-Alibori : Positionnement des femmes dans le fonctionnement des exploitations familiales, mai 2013

3.4 La pertinence et la contribution du DER à la résolution des conflits

Ce chapitre évalue si et comment le programme DER répond aux causes de conflits identifiés, et comment le DER pourrait renforcer sa contribution à une diminution des conflits, c'est-à-dire à une sortie de la fragilité.

La problématique des conflits dans toutes ses dimensions est une préoccupation majeure de tous les acteurs visités. Les conflits et la fragilité tirent souvent leurs racines des systèmes sociaux, économiques et politiques, ainsi que de la perception qu'ont les divers acteurs les uns des autres. Les discussions avec les partenaires ont montré que l'exclusion est un des grands facteurs de fragilité au Bénin. Les éleveurs sont socialement mal considérés et on les qualifie souvent d'étrangers alors que certains sont installés au Bénin depuis dix générations. Une grande partie des éleveurs n'est pas alphabétisée et ils sont aussi touchés par l'insécurité foncière liée à la très grande difficulté qu'ils ont d'accéder à la propriété.

D'autre part, il existe aussi au sein du programme DER un potentiel de conflits d'intérêt concernant le développement des infrastructures marchandes, notamment la réhabilitation et l'amélioration des divers marchés de bétail dans la zone d'intervention ainsi que l'amélioration des structures du grand marché de Malanville au nord du Bénin qui représente un enjeu national et également international.

Les multiples conflits et la finalité de certains appuis de la DDC ont incité certains responsables de projets à se tourner vers ladite thématique. Par exemple, l'ONG « Potal Men » qui met en œuvre le programme sous régional PREPP (Programme Régional Education Pastoral) a été formée par Swisspeace dans la thématique de la Gestion de Programme Sensible aux Conflits (GPSC) ; le PREPP est un programme d'éducation et de formation des éleveurs transhumants en zones transfrontalières, dont la finalité est précisément de contribuer au développement d'un pastoralisme apaisé (moindres conflits). A la suite de cette formation, les acteurs locaux (surtout la Police mais aussi les OSP, communes et certaines services étatiques comme les Eaux et Forêts) ont sollicité des formations de formateurs sur le sujet ; celles-ci ont été cofinancées par la GIZ et mises en œuvre par Swisspeace avec l'appui de Potal Men et de CORADE (bureau sous régional spécialisé en animation de formation afin de faire émerger une expertise africaine en GPSC). Ces formations ont permis d'adapter la GPSC aux enjeux du pastoralisme (module plus focalisé et concret) et ont débouché sur des plans d'action qu'il y a lieu de suivre et de partager avec le Sous-groupe Elevage au niveau national. Tel est le processus GPSC qui a été testé dans le cadre du PREPP et qui été relaté à la mission par Potal Men.

Plusieurs activités des projets DER contribuent déjà à la prévention des conflits. Le programme PASDER s'engage dans l'appui à la sécurisation de certains infrastructures pastorales à travers de la délimitation des couloirs de passage et aires de pâturages, la réhabilitation de micro-barrages, la mise en place des parcelles fourragères ou le reboisement des aires de pâturages. De l'autre part, l'ANOPER dans le cadre du programme AP-OSP vise le niveau politique et même juridique pour renforcer la prise en compte des besoins des éleveurs dans les textes de loi (code pastoral, code sur l'élevage). Les élus de l'ANOPER ont aussi organisé une tournée au niveau des communes en vue de sensibiliser les éleveurs sur les comportements pacifiques à observer pour que la justice puisse jouer son rôle.

Néanmoins, les projets ne visent pas une contribution directe à la diminution des conflits. La prévention et la résolution des conflits forment plutôt une activité complémentaire des projets. Les organisations ont développé peu, voire pas d'instruments du tout pour gérer cette problématique. Les capacités dans le domaine de résolution des conflits ont été apprises et improvisées par besoin, au vu de la nécessité sur place.

L'expérience du projet DIEM est un autre exemple où une meilleure prise en compte d'outils GPSC aurait pu éviter des conflits. La politisation du conseil communal du projet de construction de marché, combiné avec le manque de prise en compte des intérêts de tous les acteurs a retardé le démarrage des constructions et la mise en œuvre du projet. Pour remédier

à ce défis, une task force a été créé en consultant tous les acteurs, ce qui a contribué à la résolution des conflits. Cependant, le responsable de projet a mentionné qu'actuellement la task force n'existe plus. La suite du projet va certainement faire face à de nouveaux défis et conflits, sans que le projet soit prêt à réagir.

L'aide au développement n'est jamais neutre. Les ressources injectées dans le contexte en font partie intégrante et l'influencent. La manière selon laquelle l'aide est fournie joue un rôle clé sur le renforcement ou la réduction des tensions qui existent. Il n'existe actuellement pas d'analyse systématique des conflits potentiels ou existants ainsi que les rapports de force des parties présentes. Une telle analyse serait nécessaire pour minimiser les risques et contribuer à la prévention et à la résolution des conflits. Il est nécessaire que les partenaires gèrent leurs projets d'une manière sensible aux conflits (GPSC) et que les instruments GPSC soient intégrés systématiquement au sein de l'institution. Ce déficit devrait être comblé par une formation en GPSC et un accompagnement (normatif, ressources, coaching, suivi) lors de l'institutionnalisation.

Le fait que la DDC travaille dans le cadre de la mise en œuvre du programme PASDER, PREP et AP-OSP avec les éleveurs comme avec les agriculteurs est un point fort du programme DER. Pour le moment, la collaboration se limite uniquement aux ateliers communs pour le développement des plans annuels et stratégiques de la DDC. Cette collaboration devrait être exploitée davantage pour contribuer à une meilleure compréhension mutuelle et à des synergies entre les projets en matière de résolution de conflits.

D'autre part, vu qu'il n'existe pas encore d'échanges entre les organisations des agriculteurs et des éleveurs, la DDC peut par le biais de l'AP-OSP, dynamiser les comités communaux de gestion de la transhumance qui pour le moment ne sont pas fonctionnels.

Au sein du sous-groupe thématique national transhumance, dont la DDC est co-chef de file, elle devrait s'engager à lancer l'échange sur la problématique des conflits entre éleveurs et agriculteurs. Une présentation du processus soutenu dans le cadre du PREPP pourrait servir de base de dialogue et permettre d'apprécier la pertinence des pistes d'action identifiées et leur faisabilité.

L'analyse SWOT ci-dessous montre les forces et les faiblesses du programme DER ainsi que les opportunités et les contraintes externes du programme qui doivent être prises en compte pour améliorer une meilleure résolution des conflits afin de pouvoir offrir des solutions viables et adaptées aux diverses circonstances des activités et projet du programme DER.

3.4.1. Analyse SWOT du Programme DER

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des partenaires. • Travail avec éleveurs et agriculteurs simultanément et à différent niveaux (PASDER, AP-OSP). • Problématique des conflits est prioritaire pour tous les projets DER. • DER est mise en œuvre au niveau approprié, c'est-à-dire à la base (communal). 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisante prise en compte des outils GPSC dans les programmes. • Exploitation des synergies entre projets et préoccupations communes insuffisantes. • Manque de (capacité) compétence des OSP en général, et en particulier en GPSC et la résolution des conflits. • Faible prise en compte du genre dans la

<ul style="list-style-type: none"> • Programmes régionaux DDC travaillent sur le thème et avec les pasteurs. • Formation GPSC du Programme PREPP au Bénin est un succès et est à suivre comme bonne pratique. • DDC Bénin est co-chef de file du sous-groupe thématique élevage et transhumance. 	<p>mise en œuvre des projets des partenaires.</p>
<p style="text-align: center;">Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • La plupart des membres des OSP sont des agropasteurs. • Réglementation et politique sur la transhumance de la CEDEAO. • Le Bénin est un pays relativement stable politiquement. • D'autres bailleurs travaillent sur la transhumance (UE, GIZ, Banque Mondiale, BAD). • Décentralisation avancée au Bénin. • Elaboration du programme régional d'investissement en faveur du développement de l'élevage dans les pays côtiers (PRIDEC). • Loi sur le code foncier et domanial. 	<p style="text-align: center;">Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs facteurs hors-maitrise : accroissement de population et troupeaux de bétail, changement climatique, land-grabbing, manque de mise en œuvre des lois foncières. • Pays voisins fragiles³ (Nigeria, Burkina Faso). • Différentes réglementations en matière de transhumance entre différents pays. • Faible opérationnalisation des lois sur la transhumance et le foncier (réglementation sur la transhumance de la CEDEAO). • Inexistence de textes sur le pastoralisme au Bénin. • Transfert des compétences et des ressources du niveau national au communal reste faible. • Faible volonté politique pour opérationnaliser les lois et la décentralisation. • Peu de ressources affectées au secteur de l'élevage (volonté politique manquante : 3% du budget du secteur agriculture affectée à l'élevage).

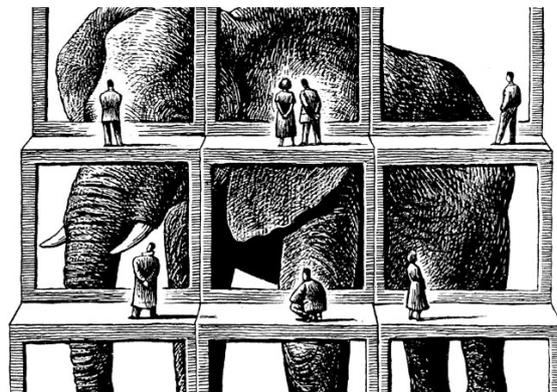
³ Selon le CAD de l'OCDE, „un Etat est fragile lorsque les instances étatiques n'ont pas la capacité d'assumer les fonctions essentielles requises, qu'il s'agisse a) de la capacité organisationnelle, institutionnelle et financière de gouverner un peuple et un territoire, et b) de la capacité de l'Etat de se développer mutuellement de manière constructive et de renforcer ses liens avec la société“

3.5 Modalités et indicateurs de mesure d'une meilleure intégration de la Gestion de Programme Sensible aux Conflits (GPSC) et les implications pour les programmes

On ne peut réduire la pauvreté et soutenir les groupes de population vulnérables de manière durable qu'en contribuant de manière conséquente à la réduction des causes des conflits, au renforcement de la capacité de résistance aux crises et à l'amélioration de la situation des droits humains. Il est donc nécessaire de fonder les activités sur une bonne connaissance du contexte afin d'identifier les causes du conflit et de résoudre les conflits politiques et sociaux. Pour comprendre le contexte et son interaction avec le programme, il est essentiel d'appliquer des méthodes sensibles aux conflits (GPSC).

L'analyse de contexte/conflit est la base d'une approche sensible au conflit, ceci inclut la connaissance des acteurs, des causes, des dynamiques et des conséquences des tensions sociales actuelles ou potentielles et/ou de conflit. Il est important de souligner qu'un conflit n'est pas nécessairement négatif, mais que la manière dont il est géré est décisive.

L'analyse des risques contextuels, programmatiques et institutionnels permet de prendre des décisions sur l'adaptation du programme et de gérer correctement les risques liés au contexte. Il est donc important que les interventions soient définies et guidées par les résultats de l'analyse ainsi qu'adaptées si nécessaire.



Une approche inclusive et participative est fondamentale dans un contexte tel que celui du Bénin. Le point fort du DER est que le programme travaille avec les éleveurs ainsi qu'avec les agriculteurs. A ceci s'ajoute que les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs sont la préoccupation commune de tous les partenaires visités. Une étroite collaboration en matière de résolution de conflits peut être envisagée à travers un espace de dialogue entre éleveurs et agriculteurs. Un «outcome» commun sur la résolution de conflits au sein du programme DER servirait d'espace pour des analyses conjointes (analyse du contexte⁴, cartographie des acteurs⁵, la matrice des besoins, craintes, intérêts, perceptions⁶, analyse des connecteurs &

⁴https://www.itdoc.eda.admin.ch/shareeda/SouthAsia/CHRnetCSPMTools_Docs/CSPM%20Tool%20Library/104.pdf

⁵ Voir:

https://www.itdoc.eda.admin.ch/shareeda/SouthAsia/CHRnetCSPMTools_Docs/SitePages/CSPM%20Tool.aspx sous «context analysis»

⁶ https://www.shareweb.ch/site/Conflict-and-Human-Rights/Documents/Training%20-%20Exercise_Context%20Analysis_SDC_sw.pdf

diviseurs⁷ ou analyse des institutions, analyse de l'interaction avec contexte⁸) entre les différents partenaires et la DDC. Ces analyses doivent être appuyées par une facilitation expérimentée avec suffisamment de temps réservé à l'activité (minimum une journée entière par analyse).

L'intégration des outils GPSC est un processus à long terme qui devrait débiter avec une formation en GPSC. La formation (minimum 3 jours) peut être donnée par Swisspeace ou le CHR en collaboration avec l'ONG Potal Men et/ou CORADE, ce qui permettrait d'affiner l'approche GPSC aux réalités de la transhumance. Ainsi l'approche GPSC et ses outils de travail peuvent être adaptés à la réalité de la transhumance. Il s'agit d'un exercice continu avec des adaptations appropriées en fonction du contexte et des conflits ainsi que des besoins des projets. Un accompagnement continu (normatif, ressources, coaching, suivi) est nécessaire lors de l'institutionnalisation.

L'«outcome» et les indicateurs suivants sont proposés pour le domaine DER :

Outcome : *Les pasteurs et éleveurs sont capables de résoudre leurs conflits de manière non-violente.*

Indicateurs :

1. *Intégration dans le plan stratégique des OSP des actions en faveur de la résolution des conflits y compris leur mise en œuvre* : cet indicateur permettrait de s'assurer que les OSC incluent la composante GPSC au niveau institutionnel.
2. *Les modalités de l'approche GPSC sont comprises et font partie du suivi des projets au niveau des OSP*: cet indicateur garantit la mise en œuvre du point 1).
3. *Participation des communautés à des activités de dialogue et engagement conjoint à des actions de prévention de conflits* : indicateur axé sur l'approche participative, mettant en valeur les activités des OSP en matière de prévention et résolution des conflits.
4. *Nombre de conflits résolus des OSP* : indicateur quantitatif, mais difficilement mesurable, vu qu'il existe différents types de conflits et que certains facteurs externes sont souvent incontrôlables (par exemple : augmentation de transhumance des pays voisins).

4. Conclusions et recommandation

4.1 Conclusions générales

Constat général:

Dans le programme DER, les projets en phase 1 de leur mise en œuvre ont été essentiellement axés sur leurs aspects administratifs, physiques, logistiques ainsi que le respect des délais. Ils n'ont pas visé une contribution directe à la diminution des conflits. Les organisations ont développé peu, voire pas d'instruments du tout pour gérer cette problématique. Les capacités dans le domaine de résolution des conflits ont été apprises et improvisées par be-

⁷ Idem

⁸ https://www.shareweb.ch/site/Conflict-and-Human-Rights/Documents/Training%20-%20Exercise_Analyse%20interaction_SDC_sw.pdf
https://www.shareweb.ch/site/Conflict-and-Human-Rights/Documents/GCSP%20-%20swisspeace_Handout%20Interaction%20questions_sw.pdf

soin, au vu de la nécessité sur place. De ce fait, les résultats obtenus ne sont pas toujours satisfaisants.

Le travail des partenaires de la mise en œuvre sur terrain est généralement bien fait et le cours de la mise en œuvre ne doit pas être mis en question. Néanmoins, la mission propose des mesures de pilotage plus accentuées sur certains aspects du programme qui n'ont pas été assez pris en compte lors des premières phases des mises en œuvre des divers projets du programme DER (voir recommandations ci-dessous pour les mesures proposées par la mission).

4.2 Recommandations

Les recommandations sont essentiellement axées sur le renforcement des activités de sensibilisation, vulgarisation et le renforcement des capacités des OSP et des communes.

- **Renforcement des capacités des OSP et des communes:** La DDC Bénin et ses partenaires de mise en œuvre, i.e. Swisscontact, SNV etc... doivent renforcer leur présence physique par un suivi plus rapproché et plus fréquent sur le terrain avec leurs partenaires afin de pouvoir venir au renforcement des capacités des OSP avec lesquelles ils travaillent. Ceci nécessite une légère **réorientation des activités, notamment des Chargés de Programme du BuCo, qui doivent être présents sur terrain pour renforcer l'interaction et l'accompagnement des partenaires** au détriment des tâches administratives au BuCo à Cotonou.
- **Renforcement des activités de vulgarisation** des textes de lois et **sensibilisation** à la valeur ajoutée de la transhumance et de l'élevage pour le développement économique du Bénin. Le programme gouvernance ASGOL doit également faire le plaidoyer sur la prise en compte des besoins des éleveurs dans les plans de développement communaux (PdC).
- **Création de synergies et échanges entre partenaires, programmes et bailleurs:** L'échange et la création de synergies entre partenaires et programmes de la DDC ainsi que les bailleurs est nécessaire pour éviter des duplications et pour mieux valoriser les expériences. Cette recommandation est également citée comme élément de faiblesse dans la revue de mi-parcours de la Stratégie en vigueur et reste très valable. Il est important de noter que des synergies concrètes ne se créent pas et restent sans valeur si elles ne font qu'objet de citations dans la stratégie et dans les propositions de projets. **Pour créer de vrais synergies il est important pour la DDC Bénin de trouver des activités communes concrètes** avec et dans les programmes de la DDC, par ex. DER – Décentralisation et Gouvernance sur la résolution des conflits là où les conflits sont liés à la mauvaise gouvernance et les problèmes liés à la décentralisation. En plus, il faudrait renforcer les synergies entre bailleurs comme l'UE, la BAD et la GIZ qui travaillent déjà dans le domaine agropastoral, notamment dans l'amélioration des infrastructures agropastorales.
- **Intégration des outils GPSC aux seins des programmes DER (PREPP, PA-OSP, PASDER, P-DIEM) avec un «Outcome» concernant la résolution de conflits:** La GPSC devrait être partie intégrante de tous les projets du DER. Les rencontres et discussions avec les partenaires nous ont révélé un réel besoin d'augmenter les capacités en matière de GPSC. Le programme PREPP est un bon exemple où l'intégration de la GPSC a contribué à une adaptation vers une approche plus inclusive (travail avec agriculteurs et éleveurs). Cette bonne pratique doit être suivie par les autres projets du DER à travers une formation en GPSC et un accompagnement continu (normatif, ressources, coaching, suivi) lors de l'institutionnalisation. Une étroite collaboration en matière de ré-

solution de conflits doit être envisagée en ayant également un « outcome » en matière de résolution de conflits commune dans le domaine du DER.

- **Utilisation des valeurs ajoutées, du travail et des compétences acquises dans le secteur de la transhumance de l'engagement de la Coopération Suisse dans les pays Sahéliens** : Il serait certainement profitable pour le Buco Cotonou d'augmenter les échanges avec les autres Bucos de la région dans la thématique de la transhumance pour profiter des compétences acquises dans les autres pays et aussi de profiter des programmes régionaux mis en œuvre à partir d'autres pays comme par exemple le programme PASEL qui est coordonné à partir du Buco de Niamey au Niger. En ce qui concerne les activités dans **le secteur de la transhumance au Bénin**, la DDC doit continuer à travailler au niveau des structures administratives décentralisées pour mettre en valeur ses compétences et les expériences acquises en décentralisation et gouvernance. Une synergie avec une activité concrète entre DER et le domaine de la Gouvernance et la Décentralisation s'implique, car sans aucun doute le secteur de la transhumance au nord du Bénin reste un enjeu de développement rural important.
- **L'engagement de la DDC et de ses partenaires dans les résolutions de conflits entre agriculteurs et éleveurs/transhumants doit rester au niveau local** : En ce qui concerne l'engagement dans les résolutions de conflits entre agriculteurs et éleveurs/transhumants, les partenaires souhaitent que les résolutions soient faites au niveau local étant donné que les textes et les lois sur le foncier ne sont pas encore opérationnels. La DDC estime que pour la résolution des dits conflits, le niveau de base et les résolutions à l'amiable ont le plus de potentiel de succès et d'impact, c'est-à-dire que les efforts d'interventions et d'appuis sont à axer au niveau communal. A ceci s'ajoute également le renforcement des capacités dans la résolution des conflits des divers acteurs.
- **Dialogue politique au sein du groupe thématique agriculture du MAEP pour diversification des filières agricoles**. Plaidoyer pour une diversification de la production agricole. Le plaidoyer et l'implication politique pour une meilleure diversification des filières agricoles ne sont pas évidents et nécessitent un lobbying avec d'autres acteurs, notamment les bailleurs qui s'investissent dans la même cause (like-minded donors) pour avoir une influence plus forte dans les cercles politiques nationaux.
- **L'engagement dans la résolution des conflits doit s'orienter vers des activités plus préventives et moins réactives**: Un des partenaires (ANOPER) de la DDC s'est offert un conseiller juridique pour faire face aux inculpations et aux condamnations notamment d'éleveurs. Et cette décision d'avoir eu recours à un professionnel est certainement très efficace dans l'immédiat, mais n'aide pas à résoudre le fond du problème des conflits entre éleveurs et agriculteurs. L'ANOPER souhaite vivement avoir plus d'argent et pouvoir engager encore plus de conseillers juridiques, mais ceci ne doit pas être l'objectif durable de l'engagement de la DDC. La DDC doit s'orienter plus vers des actions de prévention et le plaidoyer pour la prise en compte des besoins des organisations paysannes dans l'élaboration des divers textes de lois comme le code sur l'élevage, la loi sur le code pastoral etc. Malheureusement, le Bénin se trouve encore bien loin de la mise en œuvre de tout ce cadre juridique et ceci va rester ainsi pendant les prochaines années à venir. La DDC peut s'engager en accompagnant ses partenaires dans la vulgarisation et la sensibilisation de ces divers textes de lois dans la région d'intervention.
- **L'intégration de la thématique Genre doit être adaptée et basée sur l'évaluation des besoins des femmes**. Une meilleure prise en compte et adaptation des programmes des OSP de l'étude genre est nécessaire.

- **Echanges avec les autres Bucos Sahéliens sur la thématique changement climatique** et vérification de la pertinence régionale (sensibilité au changement climatique), pour envisager des actions concernant spécifiquement la thématique de la transhumance.
- **Continuation du programme d'éducation et formation** des transhumants et des femmes pour diminuer l'exclusion et la stigmatisation de certaines ethnies et groupes, mieux connaître les textes liés à la transhumance, maîtriser les droits et devoirs des acteurs locaux impliqués.

5. Annexes

5.1 Programme de mission et organisations rencontrées Programme 1. Mission du 15 au 28 Février 2016

Equipe : Salihou Mamadou Alidou, DDC Bénin - Guinand Yves, DDC Berne - Droz Simone, DDC Berne

Date/Heure	Activité	Localité
Du 15-20.02	Revue de la documentation	Berne
Dimanche 21/02/16		
20.10h	Trajet Suisse – Cotonou, arrivée le soir	Cotonou, Hôtel Bénin Royale
Lundi 22.02.2016		
08h – 12h	- Briefing par la DDC Bénin - Finalisation du programme	DDC Cotonou
13h – 19h	Trajet Cotonou – Parakou / repas à Dassa ou Parakou	DDC Cotonou
20h – 21h30	Echanges avec l'UFAG : objectifs de la mission et Echanges	Parakou, UFAG
Mardi 23.02.2016		
08h30 – 10h30	Echanges avec les OSP agriculteurs (URP, UCP et AR-FA) ;	Salle de réunion UFAG/Parakou
10h30h-12h30	Présentation sur l'initiative GPSC soutenue dans le cadre du PREPP (sous la coordination de Potal Men)	Salle de réunion UFAG/Parakou
16h00-18h00	Echanges avec les éleveurs : enjeux conflits agriculteurs-éleveurs	Salle de réunion ANOPER Gogou-nou
	Nuitée à l'hôtel Godbless	Kandi
Mercredi 24.02.2016		
9h00 – 11h15	Echanges avec les responsables des communes et intercommunalité de l'Alibori : gestion des conflits agriculteurs et éleveurs ; dans le choix et la mise en œuvre des infrastructures marchands aussi interventions de la DDC champs DER	Salle de Marie Malanville
16h00 – 18h00	Echanges avec les responsables des communes et intercommunalité du Borgou : gestion des conflits agriculteurs et éleveurs ; dans le choix et la mise en œuvre des infrastructures marchands aussi interventions de la DDC champs DER	Salle de réunion ADECOB N'Dali
	Nuitée à l'hôtel	Parakou
Jeudi 25.02.2016		
8h30 – 11h00	Echanges avec les mandataires (consortia) programmes DER communes et intercommunalités : gestion des con-	Salle de réunion UFAG Parakou

	flits agriculteurs et éleveurs ; dans le choix et la mise en œuvre des infrastructures marchands ; prise en compte du Genre dans le DER	
12h00-18h00	Retour à Cotonou	Nuitée Cotonou, Hôtel Bénin Royale
Vendredi 26.02.2016		
9h00-12h00	Séance de travail avec les autres partenaires : HCGC, Ministère de l'intérieur, Ministère de l'Agriculture et autres partenaires (SNV, Potalmen, APIC, APIDev)	Salle de réunion DDC Cotonou
14h – 17.30h	Séance de travail ébauche rapport de mission	Salle de réunion DDC Cotonou
Lundi 29.02.2016		
08h30	Débriefing Mission au Buco	Salle de réunion DDC Cotonou
19h	Retour Cotonou – Suisse	MEYBE

Les acteurs identifiés sont principalement ceux qui travaillent dans le cadre des programmes DER et PREPP, mais également ceux qui dans le système sont impliqués d'une certaine façon par le thème abordé. Il s'agit : - Des organisations socio-professionnelles dans l'agriculture et dans l'élevage ; - les communes et leurs structures faitières au niveau départemental ; - les mandataires des programmes dans le champ DER ; le ministère de l'intérieur ; le ministère de l'agriculture ; le Haut-commissariat à la gouvernance concerté (HCGC) ; les ONG intervenant dans le secteur de l'élevage pastoral ; les partenaires techniques et financiers (SNV, GIZ).

5.2 Publications et documentation interne

CSPM Tools – site interne DDC :

https://www.itdoc.eda.admin.ch/shareeda/SouthAsia/CHRnetCSPMTools_Docs/SitePages/CSPM_500.aspx

Conflict Analysis Tools – Tip Sheet, DDC, 2005

Conflict Sensitive Programme Management (CSPM) – Integrating conflict sensitivity and prevention of violence into SDC programmes; DDC, 2006

CSPM Concept for OSA, Draft Concept Note, January 2016

Stratégie de Coopération Suisse 2013-2016 au Bénin

Stratégie de Coopération Suisse 2013-2016 au Bénin : Revue de mi-parcours, Janvier 2015

Rapport annuel DDC 2015 (Novembre 2015)

Système de rapport des changements pertinents pour le développement (MERV) 2015 (Octobre 2015)

Rapport de revue à mi-parcours de la Stratégie de Coopération Suisse 2013-2016 au Bénin (Janvier 2015)

PV photo de l'atelier d'autodiagnostic stratégique du 20.01.2016, p. 9.

PRESENTATION DE L'EXPERIENCE DE L'APIDA DANS LA GESTION DES CONFLITS ; présentation du 26 février 2016

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'INTERCOMMUNALITE DANS LE DEPARTEMENT DE L'ALIBORI
(APIDA), PROJET DE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL Janvier 2016

Liste des projets de la DDC pertinents pour l'étude

Propositions de crédits des projets DDC pertinents pour l'étude

PASEL : Rapport fin de phase

Fiche PASEL: RESTAURATION AIRES PASTORALES

Etude : LA GESTION DE LA TRANSHUMANCE TRANSFRONTALIERE AU BENIN :

CAS DE BANIKOARA, SNV-Bénin Parakou ; Alexandra EIGENHEER, Amadou GARBA YAYE, Barthélemy LAM-
BA et Sandra WITSCHI, Avril 2005

Dépliant – Fiche POTAL MEN « Notre Union »

Association ADECOB : Fiche d'information sur les activités et les acquis dans leur communes
d'intervention au Borgou